

Orientations dans le système scolaire luxembourgeois

Thomas Lenz & Susanne Backes¹

Le système scolaire public qui applique le programme d'études luxembourgeois prévoit deux grandes étapes d'orientation majeures : à la fin de l'école fondamentale (cycle 4.2, 6^e année) et après le cycle inférieur de l'enseignement secondaire (classe de 5^e, 9^e année). Dans les écoles publiques européennes, le passage de

l'enseignement fondamental au secondaire se fait après la classe de 5^e. L'enseignement secondaire y est organisé de façon globale de manière à regrouper les différentes filières. Le tableau 1 et la figure 1 de la présente factsheet ne portent que sur les écoles publiques qui appliquent le programme luxembourgeois.²

Le passage vers l'enseignement secondaire

Le passage de l'école fondamentale à l'enseignement secondaire implique une décision importante ayant une incidence sur le parcours éducatif ultérieur de l'enfant.

À la fin de l'année scolaire 2022/2023, un total de 5 507 élèves du fondamental se sont vu attribuer une orientation finale vers l'une des formes d'enseignement du secondaire. Parmi eux-elles, 39,2 % ont été orienté-e-s vers l'en-

seignement secondaire classique (ESC), 48,3 % vers l'enseignement secondaire général (ESG) et 12,2 % vers la voie de préparation de l'ESG (ESG-VP). 0,3 % des enfants se sont vu recommander un rallongement.

Tab. 1: Orientation finale à la fin de l'école fondamentale, comparaison sur 10 ans en %

Année scolaire	7 ^e ESC	7 ^e ESG	7 ^e VP	Rallongement	Total
2013/14	33,1	48,5	17,6	0,7	5.090
2014/15	35,3	47,1	16,7	1,0	5.119
2015/16	35,5	47,7	15,7	1,0	5.063
2016/17	36,7	47,9	15,0	0,4	5.136
2017/18	38,7	48,6	12,2	0,5	5.094
2018/19	39,8	48,1	11,9	0,2	5.195
2019/20	38,3	49,5	11,7	0,5	5.312
2020/21	39,9	47,0	12,5	0,5	5.409
2021/22	39,5	47,0	13,2	0,3	5.563
2022/23	39,2	48,3	12,2	0,3	5.507

Sur 10 ans, la part des enfants orienté-e-s vers l'ESC augmente, tandis que la part des enfants qui intègrent l'ESG reste stable et celle qui est dirigée vers l'ESG-VP diminue.

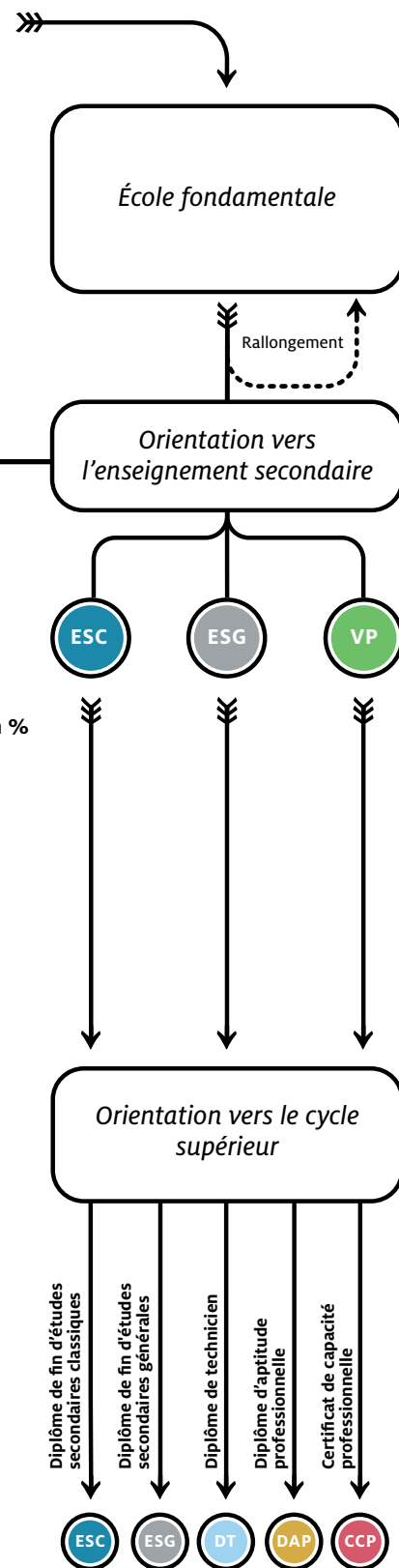
Il ressort de la comparaison portant sur les dix dernières années que la part d'élèves orienté-e-s vers l'ESC n'a cessé d'augmenter et se stabilise autour de 39 % depuis 2017/2018 (voir

tabl. 1). La part d'enfants qui intègrent la VP a nettement diminué et s'est stabilisée autour de 12 % depuis 5 ans.

Au nord et au sud du pays ainsi qu'à Luxembourg-Ville, on constate des taux de passages plutôt faibles et moyens vers l'ESC ; les taux sont plus élevés dans le centre du pays.

La figure 1 illustre la différence de répartition régionale des passages vers l'enseignement secondaire sur la base des orientations finales vers l'ESC. Pour faciliter la présentation, les données des années scolaires 2017/18 à 2022/23 ont été résumées et une valeur moyenne des années a été calculée. L'utilisation d'une valeur moyenne fait sens, car les proportions dans les communes fluctuent au fil des ans, surtout dans les petites communes. La carte montre clairement que le taux de passage vers l'ESC est plutôt faible dans le nord du pays et plutôt élevé dans le centre (à l'exception de Luxembourg-Ville). Dans le sud, et tout

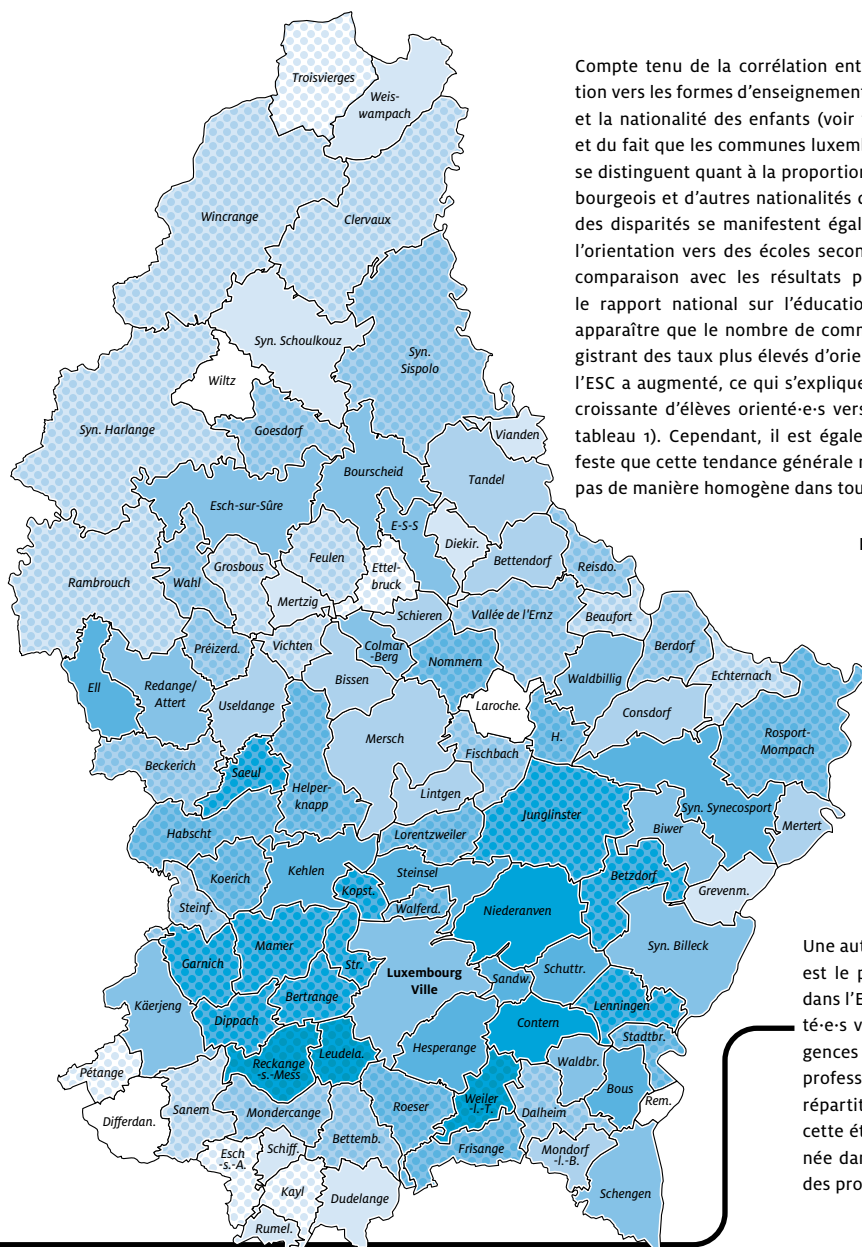
particulièrement dans le sud-ouest, le taux d'orientation du fondamental vers l'ESC est à nouveau assez faible. Ce rapport s'inverse en ce qui concerne les passages vers l'ESG ou la VP. Les tendances régionales restent stables sur le long terme (voir les rapports nationaux sur l'éducation 2018 et 2021). Il y a lieu de supposer que ces disparités géographiques sont un reflet de la diversité des conditions sociales, économiques, linguistiques et migratoires du pays, et donc aussi des différences inhérentes à l'environnement dans lequel les enfants grandissent et aux possibilités d'éducation qui leur sont offertes.



¹ : Les figures de cette contribution se basent sur des données administratives relatives aux élèves. Nous remercions de son soutien la Division du Traitement de données sur la qualité de l'encadrement et de l'offre scolaire et éducative du SCRIPT.

² : Les écoles privées qui ne suivent pas le programme d'études luxembourgeois (p. ex. les écoles européennes I et II, les écoles Montessori, etc.) ne sont pas prises en compte dans cette étude. Les jeunes inscrit-e-s dans une école suivant le plan d'études germano-luxembourgeois sont repris-es dans la catégorie de la population scolaire internationale. Pour plus de détails à ce propos, voir factsheet 4.

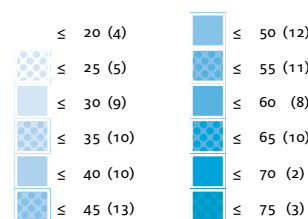
Fig. 1: Orientation vers l'ESC de 2017/18 à 2022/23 (en %)



Compte tenu de la corrélation entre l'orientation vers les formes d'enseignement secondaire et la nationalité des enfants (voir factsheet 7) et du fait que les communes luxembourgeoises se distinguent quant à la proportion de Luxembourgeois et d'autres nationalités qui y vivent, des disparités se manifestent également pour l'orientation vers des écoles secondaires. Une comparaison avec les résultats publiés dans le rapport national sur l'éducation 2021 fait apparaître que le nombre de communes enregistrant des taux plus élevés d'orientation vers l'ESC a augmenté, ce qui s'explique par la part croissante d'élèves orienté-e-s vers l'ESC (voir tableau 1). Cependant, il est également manifeste que cette tendance générale ne se reflète pas de manière homogène dans tout le pays.

La figure 1 ne tient pas compte des élèves fréquentant des écoles privées qui ne suivent pas le programme d'études luxembourgeois (comme les écoles européennes privées, les écoles Montessori, etc.). Étant donné que ces établissements préparent principalement aux filières universitaires et qu'elles sont surtout situées aux abords de Luxembourg-Ville, ces zones géographiques comptent encore plus d'enfants orienté-e-s vers un type d'enseignement similaire à l'ESC, si bien que les différences régionales à cet égard ont tendance à être sous-estimées. Par ailleurs, les enfants inscrit-e-s dans des écoles publiques européennes ne sont pas inclus-es dans cette analyse.

Pourcentages (nombre de communes et de syndicats scolaires)



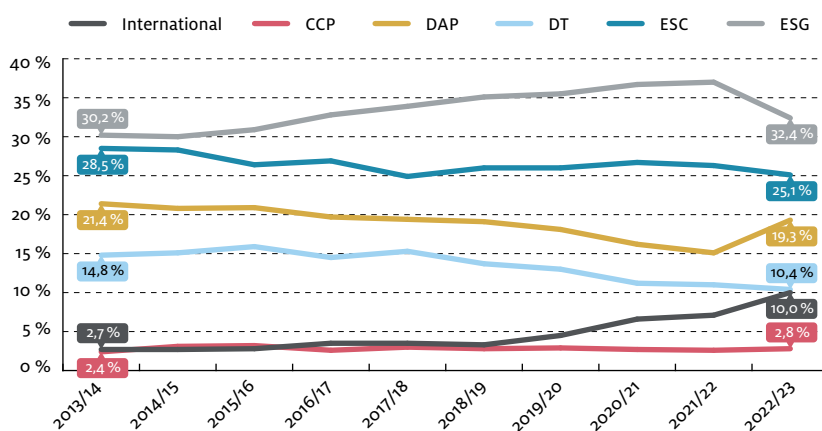
Le passage de la neuvième vers la dixième année dans l'ESG

Une autre étape charnière au sein du système scolaire luxembourgeois est le passage vers le cycle supérieur de l'enseignement secondaire dans l'ESG entre la 9^e et la 10^e année.³ À ce stade, les jeunes sont orienté-e-s vers des types d'enseignement qui diffèrent au niveau des exigences et des diplômes visés et sont appelé-e-s à choisir une section professionnelle au sein même de leur filière. Pour avoir une idée de la répartition des jeunes dans les différents types d'enseignement après cette étape majeure, la figure 2 présente la part des jeunes en 10^e année dans les différents types d'enseignement. À noter que les élèves des programmes publics internationaux sont inclus ici.

Face au nombre croissant d'élèves dans les programmes internationaux, les chiffres relatifs aux autres programmes en 10^e année sont en baisse. La voie qui mène au DAP a récemment enregistré une croissance notable.

En 2022/23, la plus grande part des élèves en 10^e année fréquentent l'ESG (32,4 %), suivi par l'ESC. On observe des proportions plus faibles pour les trois filières professionnelles. Seule une petite part, à savoir 2,8 %, des élèves de 10^e année se dirigent vers un CCP ; 19,3 % de tous les élèves scolarisés en 10^e année visent un DAP, et 10,0 % des élèves de 10^e année sont inscrits dans un programme international (dont 54,5 % dans des écoles publiques européennes).

Sur 10 ans, il apparaît clairement que le nombre d'élèves n'a cessé d'augmenter dans le cycle supérieur de l'ESG, avec toutefois un net recul lors de la dernière année scolaire analysée. Les autres filières qui suivent le programme d'études luxembourgeois (ESC, DAP, DT) enregistrent une baisse au fil du temps, à l'exception de la formation professionnelle essentiel-

Fig. 2: Entrée en 10^e année (en %)

lement en alternance menant au diplôme DAP, qui connaît depuis peu un net regain d'intérêt chez les élèves. Depuis 2019/20, la courbe des élèves inscrit-e-s dans des offres internationales est sensiblement en hausse, ce qui s'explique par

le fait que les premiers-premières élèves à avoir intégré les écoles publiques européennes nouvellement créées atteignent successivement leur 10^e année scolaire.

3 : Il faudrait mentionner également l'orientation après la 10^e année dans l'ESC ; celle-ci ne concerne cependant que le choix de la section au sein de l'ESC et n'est donc pas prise en compte ici.